

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2018

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sophie DIERRE – Adjointe - Mme Sylvaine de KEYZER - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - Monsieur Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE - M Olivier PONTHEU.

Excusés : M Michel DABOUT donne pouvoir à Mme Sophie DIERRE - M Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT.

Secrétaire : M Olivier PONTHEU.

- Informations de Monsieur le Maire
 - Réunion publique prévue le 26/06/18 à 18h00 à la salle Saint Roch à Villerville pour le PPR mouvement de terrain Trouville, Villerville, Cricqueboeuf.
 - Les travaux de voirie rue du Jardin Madame débuteront le 03/09/18.
 - Remerciements pour subventions 2018

- Biens communaux
 - Immeuble situé au 47 rue du Général Leclerc
Proposition d'achat par SOLIHA pour 290 000€ (après évaluation des services des Domaines), hors frais notariés et diagnostics, et garantie du prêt par la commune à hauteur de 100%. L'immeuble comprend 5 logements sur 3 niveaux pour 1 surface habitable de 182,62m².
Accord du Conseil.
 - Hôtel des Bains, 5 rue Maréchal Foch
Suite au refus d'achat par l'actuel locataire, proposition de mettre en vente ce bien par une agence immobilière spécialisée : autorisation de mandat sans exclusivité.
Accord du Conseil.
 - Logement du 4bis rue Daubigny
Les nouveaux locataires prennent le logement le 26/05/18. Le montant du dépôt de garantie et du loyer sera de 595€.
Accord du Conseil.

- Justice
 - Nouvelle assignation complémentaire à l'initiale assignation devant le Tribunal d'Instance de Lisieux :
Désignation de Maître FAVRE, avocat pour nous représenter sur ce dossier.
Accord du Conseil.
 - Requête pour 1 dossier d'urbanisme :
 - Résultat du 1^{er} dossier : la plaignante a été déboutée.
 - Requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif de Caen par la SARL HOLDING SENSIVE (terrains du Grand Bec).
Désignation d'1 avocat spécialisée, Maître COLLET.
Accord du Conseil.

- Confortement de la falaise
Le financement de ces travaux prévoit dans le cadre de l'engagement du Contrat de plan Région/Communauté de Communes le recrutement d'1 apprenti par la commune.
Accord du Conseil.

- Délégué pour les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
Désignation de M DABOUT Michel.

Accord du Conseil.

- Demande de subvention pour travaux de ravalement :
Demande de subvention pour l'habitation située au 13 rue Butin pour des travaux de ravalement d'un montant de 9 900,00€ TTC.
Proposition d'une subvention de 650€ (plafond).
Accord du Conseil.

- Employés : frais lors des formations et des réunions
Proposition de remboursement des :
 - frais réels kilométriques : selon les taux des indemnités kilométriques officiels,
 - frais de repas : 15€25 / repas,
 - frais de logement : sur justificatifs, dans la limite de 60€ /nuitée,Les frais seront remboursés à condition que l'organisme de formation ne les rembourse déjà (comme le CNFPT).
Accord du Conseil

- Cantine scolaire
 - Prestataire extérieur pour la fourniture des repas :
Proposition d'1 nouveau contrat d'une année, à partir du 01/08/18 jusqu'au 31/08/19.
Possibilité de reconduction tacite 2 fois. L'entreprise fournit 1 four de remise à température. Les tarifs sont de 2€48 / repas enfant et 2€65 / repas adulte.
Accord du Conseil
 - Tarifs actuels (non modifiés depuis septembre 2016) sont de 3€45 (repas régulier) et 3€95 (repas occasionnel).
Accord du Conseil pour augmenter les tarifs de 0€05 soit de 3€50 (repas régulier) et 4€00 (repas occasionnel).

- Diverses demandes pour le stationnement
 - De l'hôtel Bellevue pour ses employés :
Accord du Conseil pour l'octroi de 10 cartes de stationnement à 20€ chacune par mois (gratuit en juin 2018).
 - Tennis club :
Accord du Conseil pour l'octroi de 7 places dévolues au tennis.
 - Riverains de la place du Docteur Philippe :
Accord du Conseil pour l'octroi de cartes de stationnement à 20€ sans les week-ends ou 40€ avec les week-ends par mois, gratuité les week-ends de juin 2018.

- Proposition d'1 nouvel itinéraire pour le GR 223
Accord du Conseil.

- Démission
Mme Sylvaine de KEYZER indique qu'elle présente sa démission de son poste de 1^{er} adjoint au Maire au 31 mai 2018. Elle souhaite toutefois conserver son poste de conseillère municipale avec une délégation pour l'animation coordonnée avec la SPL et le festival de théâtre.
Mme de KEYZER souhaite également continuer ses missions de Conseillère Communautaire auprès de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.
Aucun Conseiller ne souhaitant prendre le poste vacant, il ne restera qu'un seul poste d'adjoint.
Accord du Conseil.

- Délégations

Suite à la démission de Mme de KEYZER, qui était en charge du personnel communal, il faut désigner des conseillers délégués avec des délégations spécifiques :

- Mme de KEYZER sera en charge de l'animation coordonnée avec la SPL et le festival de théâtre.
- M Jean-Paul HAUVEL sera en charge du personnel technique et des travaux.
- M Jean-Claude LE MOINE sera en charge des bâtiments et de la sécurité.

Accord du Conseil.

- Questions diverses

- location d'1 abri facile :

Proposition de louer cette petite tente pour un montant 30€ le week-end.

Accord du Conseil.

- Renouvellement de lanternes d'éclairage public :

Situées place du Lavoir et rue de la Cabine pour un montant de 2 203,02€ HT soit 2 643,62€ TTC dont 1 431 ,96€ restant à la charge de la commune.

Accord du Conseil.

- Autorisation pour adhérer à 1 groupement de commandes pour la gestion et le fonctionnement du Relais d'Assistance Maternelle (RAM)

Accord du Conseil pour adhérer au groupement, signer la convention et désigner la ville de Trouville-sur-Mer comme coordonnateur de ce groupement.

- Demande subvention de l'APAAR

Accord du Conseil pour octroyer à l'association une subvention de 200€.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

